



AUBRAC  
PIERREFORTAIS  
PLANÈZE TRUYÈRE  
CALDAGUÈS MARGERIDE

**Saint-flour**  
**COMMUNAUTÉ**

## **Commission TOURISME ET THERMALISME N°1**

### **1<sup>ER</sup> FEVRIER 2021**





## ORDRE DU JOUR:

- Tour de table des membres de la commission.
- Présentation des services de la communauté de communes.
- Rôle de la commission dans la gouvernance de la communauté de communes.
- Feuille de route de la Commission Tourisme et thermalisme pour le 1<sup>er</sup> semestre 2021.
- Présentation synthétique du diagnostic touristique de Saint Flour Communauté.
- Ordre du jour prévisionnel de la Commission N°2 du 15/02/2021.
- Agenda.
- Questions diverses.

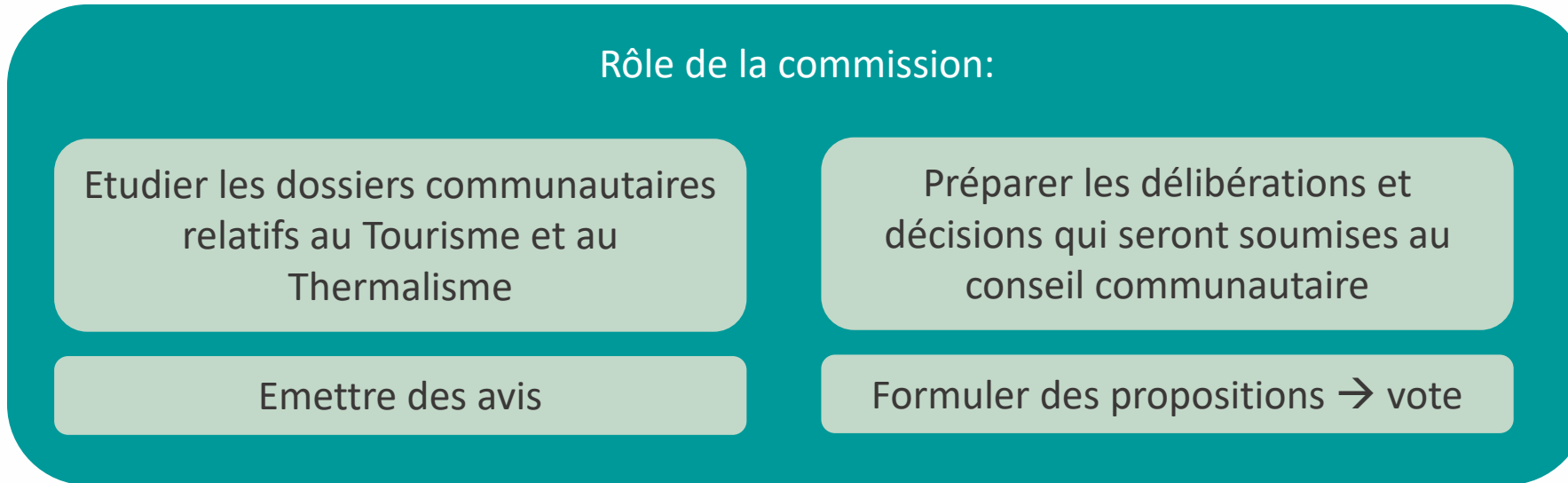


- **Tour de table des membres de la commission.**
- **Désignation d'un secrétaire de séance.**
- **Présentation des agents référents.**



# Rôle de la commission dans la gouvernance de la communauté de communes.

Extrait du Pacte de gouvernance de Saint Flour Communauté, adopté par le Conseil communautaire du 13 janvier 2021:



La décision revient au Conseil Communautaire.



# Feuille de route de la Commission Tourisme et thermalisme pour le 1<sup>er</sup> semestre 2021.



Définition du PROJET DE TERRITOIRE 2020-2026 de Saint Flour Communauté par les élus communautaires.

# Projet de territoire

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de Saint-Flour Communauté s'articule autour de deux ambitions :

## AMBITION N°1

« RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE »

**AXE 1 - UNE POLITIQUE ATTRACTIVE EN MATIÈRE D'ACCUEIL RÉSIDENTIEL QUI TEND À INVERSER LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES**

**AXE 2 - UNE POLITIQUE ATTRACTIVE EN MATIÈRE D'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, DE MAINTIEN DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, ET DE VALORISATION DES FILIÈRES TRADITIONNELLES ET INNOVANTES**

**AXE 3 - UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE, APPUYÉE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET CULTURELLE EXCEPTIONNELLE**

## AMBITION N°2

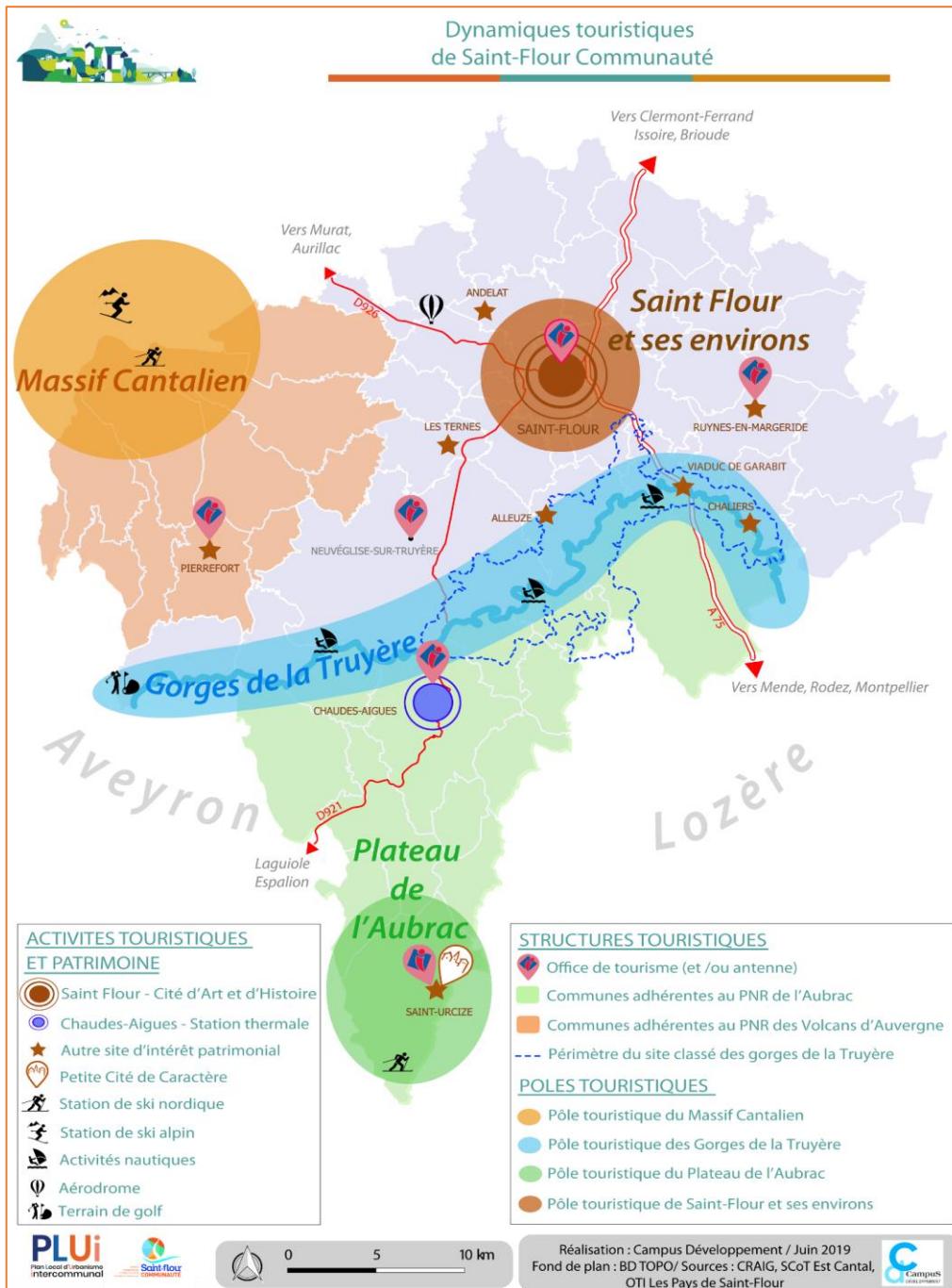
« PRÉSERVER ET AMÉNAGER DURABLEMENT L'ESPACE »

**AXE 4 - UNE AGRICULTURE QUALITATIVE ET DURABLE**

**AXE 5 – UN PATRIMOINE NATUREL PRÉSERVÉ ET VALORISÉ POUR AFFIRMER L'IDENTITÉ RURALE DU TERRITOIRE**

**AXE 6 – UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE BASÉE SUR LA SOBRIÉTÉ ET LES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE**

AXES STRATÉGIQUES



- 4 « pôle touristiques principaux ».
- 7 points d'information touristique qui comptent 55 000 visiteurs par an.
- Offre d'activités très diversifiée: Activités de pleine nature, découverte du patrimoine, évènements culturels et sportifs, etc.
- Offre d'hébergements marchands diversifiée, complétée par les résidences secondaires fortement présentes sur le territoire (21% du parc de logement).
- Des dynamiques de développement en cours:
  - Projet de valorisation touristique des gorges de la Truyère;
  - Projets Massif cantalien « Montagne 4 saisons »;
  - Plan thermal; etc.



# Réflexion sur les orientations stratégiques du volet Tourisme du projet de territoire

## AMBITION N°1

« RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE »



**AXE 3 - UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE, APPUYÉE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET CULTURELLE EXCEPTIONNELLE**

### Objectif 3.1 :

Valoriser le site des gorges de la Truyère, site identitaire et emblématique du territoire .

Objectif 3.2 : Soutenir et permettre l'aménagement du domaine nordique de Prat de Bouc Haute-Planèze

Objectif 3.3 : Conforter le développement des activités de pleine nature sur les pôles touristiques de Saint-Urcize et Lanau/Sarrans.

Objectif 3.4 : Favoriser l'évolution de la station thermale de Chaudes-Aigues dans le cadre du Plan Thermal Régional- moteur essentiel de l'économie touristique du territoire et de ses alentours (territoires voisins).

Objectif 3.5 : Préserver la dimension patrimoniale du territoire, qu'elle soit naturelle ou culturelle, avec ses sites phares, ses valeurs, son identité.

Objectif 3.6 : Accompagner le développement d'une offre touristique misant sur « l'excellence environnementale » .





# Réflexion sur les orientations stratégiques du volet Tourisme du projet de territoire

## AMBITION N°1

« RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE »

*AXE 3 - UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE,  
APPUYÉE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET  
CULTURELLE EXCEPTIONNELLE*



Panorama depuis le belvédère de Mallet



### Objectif 3.1 :

Valoriser le site des gorges de la Truyère, site  
identitaire et emblématique du territoire .



# Réflexion sur les orientations stratégiques du volet Tourisme du projet de territoire

## AMBITION N°1

« RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE »

*AXE 3 - UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE,  
APPUYÉE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET  
CULTURELLE EXCEPTIONNELLE*



Plomb du Cantal, point  
culminant du massif Cantalien



Objectif 3.2 : Soutenir et permettre  
l'aménagement du domaine nordique de Prat de  
Bouc Haute-Planèze

# Réflexion sur les orientations stratégiques du volet Tourisme du projet de territoire

## AMBITION N°1

« RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE »

*AXE 3 - UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE,  
APPUYÉE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET  
CULTURELLE EXCEPTIONNELLE*



Objectif 3.3 : Conforter le développement des  
activités de pleine nature sur les pôles  
touristiques de Saint-Urcize et Lanau/Sarrans.



L'Aubrac, pôle nordique



Plan d'eau de Lanau



# Réflexion sur les orientations stratégiques du volet Tourisme du projet de territoire

## AMBITION N°1

« RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE »

*AXE 3 - UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE,  
APPUYÉE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET  
CULTURELLE EXCEPTIONNELLE*



Objectif 3.4 : Favoriser l'évolution de la station thermale de Chaudes-Aigues dans le cadre du Plan Thermal Régional- moteur essentiel de l'économie touristique du territoire et de ses alentours (territoires voisins).

# Réflexion sur les orientations stratégiques du volet Tourisme du projet de territoire

## AMBITION N°1

« RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE »

*AXE 3 - UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE,  
APPUYÉE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET  
CULTURELLE EXCEPTIONNELLE*



Objectif 3.5 : Préserver la dimension patrimoniale  
du territoire, qu'elle soit naturelle ou culturelle,  
avec ses sites phares, ses valeurs, son identité.



Saint-Flour, pays d'art et d'histoire et le label (Source : Pays de Saint-Flour, Ministère de la Culture)

# Réflexion sur les orientations stratégiques du volet Tourisme du projet de territoire

## AMBITION N°1

« RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE »

*AXE 3 - UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE,  
APPUYÉE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET  
CULTURELLE EXCEPTIONNELLE*



Objectif 3.6 : Accompagner le développement  
d'une offre touristique misant sur « l'excellence  
environnementale » .



Camping de Saint-Urcize (Source :  
Pays de Saint-Flour)



Camping insolite "Au près des  
yourtes" (Source : Pays de Saint-  
Flour)



Mégalithe de Saint-Flour  
Communauté



# Réflexion sur les orientations stratégiques du volet Tourisme du projet de territoire

## AMBITION N°1

« RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE »



**AXE 3 - UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE, APPUYÉE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET CULTURELLE EXCEPTIONNELLE**

### Objectif 3.1 :

Valoriser le site des gorges de la Truyère, site identitaire et emblématique du territoire .

Objectif 3.2 : Soutenir et permettre l'aménagement du domaine nordique de Prat de Bouc Haute-Planèze

Objectif 3.3 : Conforter le développement des activités de pleine nature sur les pôles touristiques de Saint-Urcize et Lanau/Sarrans.

...?

Objectif 3.4 : Favoriser l'évolution de la station thermale de Chaudes-Aigues dans le cadre du Plan Thermal Régional- moteur essentiel de l'économie touristique du territoire et de ses alentours (territoires voisins).

Objectif 3.5 : Préserver la dimension patrimoniale du territoire, qu'elle soit naturelle ou culturelle, avec ses sites phares, ses valeurs, son identité.

Objectif 3.6 : Accompagner le développement d'une offre touristique misant sur « l'excellence environnementale » .



- Questions diverses.
- Agenda: Prochaine Commission Tourisme et Thermalisme → le lundi 15 février à 9h (salle des conférences du village d'entreprises).